



Comptes annuels

clos au 31 décembre 2013



Comptes consolidés
clos au 31 décembre 2013

COMPTES CONSOLIDES EUROGERM 31 DECEMBRE 2013

• BILAN

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	1	2 690	2 993
Immobilisations incorporelles	1	761	643
Immobilisations corporelles	1	13 392	13 510
Immobilisations financières	1	726	731
Titres mis en équivalence	1	144	244
ACTIF IMMOBILISE		17 713	18 121
Stocks et en-cours	2	6 704	4 923
Avances et acomptes versés sur commandes	4	2	50
Créances clients et comptes rattachés	3	13 361	12 127
Autres créances et comptes de régularisation	4	1 763	1 078
Valeurs mobilières de placement	5	190	202
Disponibilités		13 136	13 139
ACTIF CIRCULANT		35 156	31 519
TOTAL ACTIF		52 869	49 640
PASSIF			
Capital social	6	430	430
Primes		9 398	9 398
Réserves consolidées		20 255	18 633
Autres		(426)	(316)
Résultat consolidé		2 879	2 556
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)		32 536	30 701
INTERETS MINORITAIRES		1 269	1 014
PROVISIONS	7	601	714
Emprunts et dettes financières	8	6 941	7 520
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	8 172	6 566
Autres dettes et comptes de régularisation	10	3 350	3 125
DETTES		18 463	17 211
TOTAL PASSIF		52 869	49 640

▪ **COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ**

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
COMPTE DE RESULTAT			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11	66 225	59 926
Autres produits d'exploitation	12	550	712
Production stockée		28	8
Production immobilisée		0	0
Achats consommés		(36 335)	(32 808)
Charges de personnel	13	(11 222)	(10 422)
Autres charges d'exploitation	14	(10 443)	(9 400)
Impôts et taxes		(1 021)	(975)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15	(2 026)	(1 635)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 756	5 406
Résultat financier	17	(243)	(140)
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		5 513	5 266
Résultat exceptionnel	18	172	(74)
Impôts sur les résultats	19	(1 939)	(1 854)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		3 746	3 338
Résultat des sociétés mises en équivalence		(100)	(75)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(303)	(425)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		3 343	2 838
Intérêts minoritaires		464	282
RESULTAT NET PART DU GROUPE		2 879	2 556
Résultat net part du Groupe par action		0,67 €	0,60 €
Résultat net dilué part du Groupe par action	6	0,67 €	0,60 €
EBITDA *		7 508	6 967

**Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements*

• TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

Capitaux propres part du groupe	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Résultat consolidé	Total
31/12/2011	430	9 398	17 415	(82)	(97)	2 118	29 182
Affectation du résultat 31/12/2011			2 118			(2 118)	0
Dividendes distribués			(859)				(859)
Acquisition / cession titres autocontrôle			3		(155)		(152)
Variation de périmètre							0
Variation écart de conversion				18			18
Variation des subventions			(38)				(38)
Divers			(6)				(6)
Résultat de l'exercice 31/12/2012						2 556	2 556
31/12/2012	430	9 398	18 633	(64)	(252)	2 556	30 701
Affectation du résultat 31/12/2012			2 556			(2 556)	0
Dividendes distribués			(856)				(856)
Acquisition / cession titres autocontrôle			(7)		34		27
Variation de périmètre							0
Variation écart de conversion				(144)			(144)
Variation des subventions			(33)				(33)
Divers			(38)				(38)
Résultat de l'exercice 31/12/2013						2 879	2 879
31/12/2013	430	9 398	20 255	(208)	(218)	2 879	32 536

Intérêts minoritaires	Réserves minoritaires	Résultat minoritaires	Total
31/12/2011	619	193	812
Affectation du résultat 31/12/2011	193	(193)	0
Dividendes distribués	(100)		(100)
Variation de périmètre	15		15
Variation écart de conversion	10		10
Variation des subventions	(4)		(4)
Divers	(1)		(1)
Résultat de l'exercice 31/12/2012		282	282
31/12/2012	732	282	1 014
Affectation du résultat 31/12/2012	282	(282)	0
Dividendes distribués	(151)		(151)
Variation de périmètre			0
Variation écart de conversion	(57)		(57)
Variation des subventions	(1)		(1)
Divers	0		0
Résultat de l'exercice 31/12/2013		464	464
31/12/2013	805	464	1 269

▪ **TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE**

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	3 343	2 838
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions (nets)	2 103	1 875
Variation des impôts différés	(122)	48
Plus / Moins-values de cession nettes d'impôt	(144)	65
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 180	4 826
Variations de stocks et en-cours	(1 848)	(389)
Variation des créances d'exploitation	(2 007)	(894)
Variation des dettes d'exploitation	1 965	1 183
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(1 890)	(100)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	3 290	4 726
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 828)	(3 654)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	62	22
Variation des immobilisations financières	132	455
Incidence des variations de périmètre	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements	0	0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 634)	(3 177)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire	0	8
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(864)	(859)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(151)	(100)
Acquisition / cession titres de l'entreprise consolidante	27	(152)
Emissions d'emprunts	766	1 106
Remboursements d'emprunts	(1 216)	(1 356)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 438)	(1 353)
Incidence de la variation des taux de change	(111)	3
Trésorerie d'ouverture à court terme	13 030	12 831
Trésorerie de clôture à court terme	13 137	13 030
VARIATION DE TRESORERIE	107	199

▪ ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Le groupe Eurogerm est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers et les boulangers industriels en France et à l'international.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Création de la Joint-Venture Eurogerm South Africa, détenue à 50% par Eurogerm SA et 50% par Seabord Overseas Limited. L'activité de cette filiale a démarré sur le second semestre 2013.
- Lancement du concept Tartin'Art à travers la SARL Tartin'Art, détenue à 100% par Eurogerm SA, le 8 octobre 2013.

1. Périètre de consolidation

1.1 Périètre de consolidation au 31/12/2013

Au 31 décembre 2013, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Cérélab	Mise en équivalence	40,00%	40,00%	France	Longvic	504 932 914
Créalim Solutions Saveur	Intégration globale	70,00%	70,00%	France	St-Apollinaire	530 061 068
IDS Solutions Conditionnement	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	65,23 %	65,23 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm Ibéria	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Brasil	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Sao Paulo	
Eurogerm USA	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	USA	Andover (Massachusetts)	
Eurogerm Shanghai	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Chine	Shanghai	
Eurogerm South Africa	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Afrique du Sud	Durban	
Tartin'Art	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	753 814 581

Sociétés non consolidées

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %

Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes sociaux d'EUROGERM SA détaille les données financières de ces sociétés non consolidées, dont figurent ci-dessous les principales données financières.

Nom de la société	Capitaux Propres (avant résultat)	Résultat Net
Moulin neuf SARL (31/12/2013)	576 K€	23 K€
Minoterie Taron SARL (31/12/2012)	173 K€	-1 K€

1.2 Variations de périmètre au cours de l'exercice

- Création de la Joint-Venture Eurogerm South Africa, détenue à 50% par Eurogerm SA et 50% par Seabord Overseas Limited. L'activité a démarré sur le second semestre 2013.

2. *Principes, méthodes et modalités de consolidation*

2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n° 99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 comportent 12 mois couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.2. Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

2.3. Modalités de consolidation

2.3.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Eurogerm SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés pour lesquelles Eurogerm SA exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2013, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe.

2.3.2. Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan autres que les éléments de la situation nette,
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat,
- Taux historique pour les éléments de capitaux propres.

La différence de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

Les taux de conversion retenus pour la consolidation sont :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Algérie	Dinar algérien	0,00933 €	0,00960 €	0,00946 €	0,00996 €
Mexique	Peso	0,05533 €	0,05819 €	0,05895 €	0,05914 €
Pérou	Nouveau sol	0,25942 €	0,29699 €	0,27599 €	0,29411 €
Maroc	Dirham	0,88904 €	0,08960 €	0,08949 €	0,08996 €
Brésil	Real Brésilien	0,30697 €	0,36988 €	0,34880 €	0,39845 €
USA	Dollar américain	0,72511 €	0,75792 €	0,75293 €	0,77785 €
Chine	Yuan Chinois	0,11977 €	0,12164 €	0,12247 €	0,12331 €
Afrique du Sud	Rand Sud-africain	0,06865 €		0,07794 €	

2.4. Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1. Généralités

Les états financiers des sociétés du groupe ont été le cas échéant retraités préalablement à la consolidation afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe, précisés ci-après.

2.4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel :

- aux logiciels amortis sur une période linéaire de 3 à 5 ans,
- aux écarts d'acquisition des titres de participation constatés dans le cas où le prix d'acquisition excède, à la date du rachat, la quote-part dans les capitaux propres retraités de la société concernée. Son montant est déterminé après affectation des plus ou moins values latentes aux éléments d'actifs identifiables et de la prise en compte des passifs latents.

Ces écarts sont amortis selon le mode linéaire. Les objectifs stratégiques fixés par le groupe dans le cadre de sa politique de croissance externe conduisent à retenir une durée d'amortissement comprise entre 10 et 15 ans.

En outre, un amortissement exceptionnel complémentaire est comptabilisé dans le cas où la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est calculée sur la base d'une méthode de valorisation multicritères, dont celle des Discounted Cash Flows (DCF) réalisée sur la base d'un plan d'affaires pluriannuel.

Des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition ont été réalisés à l'occasion de la clôture des comptes 2013. Ces tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les hypothèses clés retenues sont les suivantes pour l'écart d'acquisition de la société Eurogerm Ibéria :

- des flux futurs de trésorerie à 5 ans ;
- un taux d'actualisation avant impôt de 10,07 % ;
- un taux de croissance à l'infini de 1,5 % pour la détermination de la valeur terminale, appliqué sur les cash flows de la dernière année du plan ;
- un taux d'impôt de 30 % appliqué sur les flux de trésorerie futurs.

Au 31 décembre 2013, aucun indice de perte de valeur n'a été détecté suite à la réalisation de ces tests.

En conformité avec le Règlement 99-02, les acquisitions de fonds de commerce sont comptabilisées en écarts d'acquisition.

Les dépenses liées aux activités de recherche et développement sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

2.4.3. Immobilisations corporelles

Les terrains, constructions et équipements sont évalués à leur coût d'acquisition.
Les durées et modalités d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions	5 à 30 ans	Linéaire
- Installations et agencements	5 à 15 ans	Linéaire
- Matériels et outillages industriels	3 à 12 ans	Dégressif ou Linéaire
- Matériels de transport	4 à 5 ans	Linéaire
- Mobiliers et matériels de bureau	3 à 10 ans	Dégressif ou Linéaire

Les contrats de crédit-bail immobilier et mobilier sont retraités comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit dès lors qu'ils transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques inhérents à la propriété de l'actif loué. Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date d'acquisition et amorties en fonction de leur durée de vie économique estimée. En contrepartie, une dette financière du même montant apparaît au bilan et s'amortit suivant le plan de remboursement du crédit-bail souscrit. Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple, les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

2.4.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique, des participations non consolidées et également de comptes de placement quasi disponibles pour un montant de 543 K€ (compte à terme en garantie d'emprunts et avances faites dans le cadre du contrat de liquidité de la société consolidante) – cf Note 20.

2.4.5. Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Les dépréciations nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence et les produits dont la valeur vénale (de marché) au 31 décembre est inférieure à la valeur comptable telle que ci-dessus définie.

Les profits internes, inclus dans les stocks des sociétés du groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant est reconnu.

2.4.6. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.4.7. Impôts différés

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le groupe utilise la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions réglementées
- de la constatation de l'impôt sur les subventions d'investissement
- des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat retraité
- de l'élimination des profits internes
- du retraitement des crédits-baux
- des déficits fiscaux reportables dans la mesure où l'actif constaté est certain à la date de clôture.

2.4.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titre de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de Bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti.

2.4.9. Provisions pour Risques et charges

Le groupe applique le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs.

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

2.4.10. Avances conditionnées

Les avances conditionnées comptabilisées dans les comptes individuels en "autres fonds propres" sont comptabilisées en dettes dans les comptes consolidés compte tenu de leur caractère remboursable.

2.4.11. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

2.4.12. Participation des salariés

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste "Charges de personnel" du compte de résultat.

2.4.13. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du Groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires.

2.4.14. Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige, le cas échéant, le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés français du Groupe Eurogerm présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, selon les dispositions de la norme IAS 19 "Avantages du personnel", conformément à la recommandation 2013-02 de l'ANC.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière, ne fait pas l'objet d'une provision, mais il est inscrit en engagements hors bilan. Les hypothèses retenues sont les suivantes (méthode d'évaluation rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 2 %
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 3 %
- taux de mobilité (turn over) : 4% de 15 à 49 ans – 0% à partir de 50 ans
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- taux annuel d'actualisation : 3%
- taux de charges sociales patronales : 45%

3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	31/12/2012	Acquisitions/ Augmentations	Variations de périmètre	Cessions/ Diminutions	31/12/2013
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	53				53
Ecart d'acquisition	4 681				4 681
Autres immobilisations incorporelles *	2 135	277		4	2 408
Total immobilisations incorporelles	6 869	277	0	4	7 142
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 062			19	1 043
Constructions	12 526	128		3	12 651
Matériel et outillage	7 415	675		240	7 850
Autres immobilisations corporelles	2 911	963		147	3 727
Avances et acomptes / immob.	206	1		206	1
Total immobilisations corporelles **	24 120	1 767	0	615	25 272
Immobilisations financières					
Participations	77			30	47
Dépôts et cautionnements	95	8		19	84
Autres immobilisations financières	559	36			595
Total immobilisations financières	731	44	0	49	726
Titres mis en équivalence	244			100	144
TOTAL	31 964	2 088	0	768	33 284

* parmi les 0,3 M€ d'acquisitions : 0,2 M€ sont relatifs au développement d'un nouveau système de gestion intégré.

** parmi les 1,8 M€ d'acquisitions 0,6 M€ sont relatifs à TARTIN'ART et 0,5 M€ à EUROGERM SA ;

Le poste « Autres immobilisations financières » se compose essentiellement de :

- comptes à terme en garantie d'emprunts : 250 K€
- avance de trésorerie / contrat de liquidité : 293 K€

L'évolution des amortissements et dépréciations s'analyse comme suit :

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2012	Augmentations	Variations de périmètre	Diminutions	31/12/2013
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	0				0
Ecart d'acquisition	1 741	303			2 044
Autres immobilisations incorporelles	1 493	158		4	1 647
Total immobilisations incorporelles	3 234	461	0	4	3 691
Immobilisations corporelles					
Terrains	0				0
Constructions	3 286	725			4 011
Matériel et outillage	5 471	554		240	5 785
Autres immobilisations corporelles	1 853	313		82	2 084
Total immobilisations corporelles	10 610	1 592	0	322	11 880
Total immobilisations financières	0			0	0
TOTAL	13 844	2 053	0	326	15 571

La ventilation des valeurs nettes comptables par zone géographique est la suivante :

Valeurs nettes comptables	31/12/2013			31/12/2012		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Immobilisations incorporelles						
Fonds de commerce	53		53	53		53
Ecart d'acquisition *	1 100	1 537	2 637	1 188	1 752	2 940
Autres immobilisations incorporelles	714	43	757	110	54	164
Immobilisations incorporelles en cours	4		4	479		479
Total immobilisations incorporelles	1 871	1 580	3 451	1 830	1 806	3 636
Immobilisations corporelles						
Terrains	691	352	1 043	691	371	1 062
Constructions	8 154	486	8 640	8 850	390	9 240
Matériel et outillage	1 528	537	2 065	1 526	418	1 944
Autres immobilisations corporelles	1 274	369	1 643	779	279	1 058
Avances et acomptes / immob.	1		1	110	96	206
Total immobilisations corporelles	11 648	1 744	13 392	11 956	1 554	13 510
Immobilisations financières						
Participations	47		47	77		77
Dépôts et cautionnements	26	58	84	19	75	94
Autres immobilisations financières	595		595	560		560
Total immobilisations financières	668	58	726	656	75	731
Titres mis en équivalence	144		144	244		244
TOTAL	14 331	3 382	17 713	14 686	3 435	18 121

* Au 31 décembre 2013, la valeur nette des écarts d'acquisition se répartit de la façon suivante :

- Eurogerm Ibéria : 1 537 K€ (2007)
- Créalim Solutions Saveur : 763 K€ (2011)
- IDS : 65 K€ (2012)
- Tartin'Art : 274 K€ (2012)

NOTE 2 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

STOCKS	31/12/2013	31/12/2012
Matières premières et approvisionnements	4 686	3 893
Encours	26	31
Produits finis et marchandises	2 079	1 022
Total stocks (brut)	6 791	4 946
Provisions pour dépréciation matières premières et approvisionnements	(42)	(3)
Provisions pour dépréciation des produits finis et marchandises	(45)	(20)
Total stocks (nets)	6 704	4 923

NOTE 3 : COMPTES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La ventilation se présente comme suit :

CLIENTS	31/12/2013	31/12/2012
Clients *	13 609	12 357
Factures à établir	246	131
Total clients (bruts)	13 855	12 488
Provisions pour dépréciations clients **	(492)	(361)
Total clients (nets)	13 363	12 127

* dont 519 K€ de créances à plus d'un an.

** dont reprise utilisée 28 K€ (exploitation)

NOTE 4 : AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

AUTRES CREANCES	31/12/2013	31/12/2012
Fournisseurs débiteurs *	332	127
Organismes sociaux	11	11
Etat IS	368	165
Etat TVA	543	394
Produits à recevoir	47	134
Divers	95	81
Charges constatées d'avance	410	274
Total autres créances (brut)	1 806	1 186
Provision pour dépréciation **	(42)	(57)
Total autres créances (net)	1 764	1 129

* dont avances et acomptes = 2 K€

** dont reprise utilisée = 0 K€

NOTE 5 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31/12/2013, il n'existe pas de plus ou moins-values latentes.

NOTE 6 : CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2013, le capital social est composé de 4 295 521 actions de 0,10 € de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions. Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/12/2013.

L'effet dilutif sur le résultat par action de ces options est sans incidence au 31/12/2013, le résultat net par action dilué s'établissant à 0,67 € par action au 31 décembre 2013.

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres pour 295 K€.

Contrat de liquidité :

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0.5 million d'euros a été initialement portée au crédit du compte de liquidité.

Les acquisitions d'actions propres sont déduites des capitaux propres. Les pertes et profits liés aux achats et ventes d'actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 14.716 actions

NOTE 7 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IMPÔTS DIFFERES PASSIF

Les provisions se décomposent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IDP	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour risques et charges	78	69
Impôts différés passif	523	645
Total provisions	601	714

Détail des provisions pour risques et charges :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2012	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2013
Provisions pour litiges	0				0
Provisions pour impôt	0				0
Autres risques et charges	69	10		1	78
Total provisions	69	10	0	1	78

dont dotations et reprises :

d'exploitation

financières

exceptionnelles

10

1

Détail des impôts différés :

	31/12/2013	31/12/2012
Décalage temporaire du paiement de l'impôt	207	194
Gain d'IS sur déficits	0	0
Subventions d'investissement	(125)	(133)
Provisions réglementées	(378)	(401)
Retraitement crédit-bail	(436)	(410)
Retraitement marges en stock	231	163
Divers	(22)	(58)
Total	(523)	(645)
Dont actif	0	0
Dont passif	(523)	(645)

NOTE 8 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières du groupe s'analysent comme suit :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/12/2013	Echéancier de remboursement			31/12/2012
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	2 404	485	1 378	541	2 277
Soldes créditeurs de banques	189	189			311
Comptes courants hors groupe	3	3			4
Avances Coface et Anvar	22	13	9		34
Dépôts & cautionnements	7	7			6
Crédits baux mobiliers	217	123	94		305
Crédits baux immobiliers	4 099	458	2 802	839	4 583
Total	6 941	1 278	4 283	1 380	7 520
Dont partie à taux variable	974	161	421	392	1 332
Dont partie à taux fixe	5 746	905	3 853	988	5 834
Dont partie non rémunérée	221	212	9		355

La ventilation des emprunts et dettes financières par devises est la suivante :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES PAR DEVICES (en milliers)	31/12/2013	31/12/2012
Euros	6 726	7 423
Nouveau Sol péruvien	213	91
Real brésilien	2	6
Total	6 941	7 520

NOTE 9 : DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le détail du poste s'analyse comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31/12/2013	31/12/2012
Fournisseurs	7 839	6 250
Factures Non Parvenues	331	316
Total	8 170	6 566

NOTE 10 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Le détail des autres dettes est le suivant :

AUTRES DETTES	31/12/2013	31/12/2012
Dettes sociales		
Comité d'entreprise	2	1
Congés payés	604	546
Participation des salariés	305	253
Autres charges à payer au personnel	286	191
Organismes sociaux	1 026	908
Dettes fiscales		
Etat - TVA	283	256
Etat - IS	376	245
Autres dettes fiscales	208	250
Autres dettes		
Clients créditeurs, avoirs à établir	166	250
Charges à payer diverses	94	225
TOTAL	3 350	3 125

Ces autres dettes ont une échéance inférieure à un an.

NOTE 11 : CHIFFRE D'AFFAIRES

L'évolution du chiffre d'affaires, ainsi que sa répartition géographique, est la suivante :

	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Ventes de biens et marchandises		
France	29 252	27 628
Export	34 868	30 471
Ventes de prestations de services		
France	935	875
Export	1 170	952
Total	66 225	59 926

L'impact de l'évolution des taux de change sur le chiffre d'affaires est non significatif (<-1%).

La répartition du chiffre d'affaires par marchés est la suivante :

	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Correcteurs de meunerie et pré-mix secteur meunerie	12 868	13 045
Améliorants de panification et pré-mix secteur boulangerie industrielle	25 456	22 959
Ingrédients, concepts, avants produits de pâtisserie et divers	27 901	23 922
Total	66 225	59 926

NOTE 12 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Subvention d'exploitation	41	124
Transfert de charges	270	297
Reprises provisions sur stocks	23	35
Reprises provisions créances clients	57	80
Crédit Impôt Recherche	155	166
Produits divers	5	10
Total	551	712

NOTE 13 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'analysent comme suit:

	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Salaires bruts	7 967	7 370
Charges sociales	2 964	2 800
Participation des salariés	291	252
Total	11 222	10 422

Le Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au titre de 2013 est comptabilisé en réduction des charges de personnel pour un montant de 125 K€.

NOTE 14 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Fournitures non stockées	702	631
Locations	799	859
Entretiens, maintenance	669	599
Assurance	378	308
Personnel extérieur	753	662
Commissions sur ventes	676	584
Honoraires	1 552	1 309
Publicités et promotions	499	530
Transport	2 646	2 266
Missions, réceptions, déplacements	1 025	969
Affranchissements et télécom	201	210
Autres	543	473
Total	10 443	9 400

NOTE 15 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Le poste s'analyse comme suit :

	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Dépréciations de stocks	87	23
Autres provisions	0	0
Dépréciations des créances clients	187	51
Sous-total	274	74
Amortissements	1 752	1 561
Total	2 026	1 635

NOTE 16 : FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le montant des frais de recherche et développement du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 565K€.

NOTE 17 : CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/12/2013 (12 mois)		31/12/2012 (12 mois)	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Revenus des placements de trésorerie	234		230	
Gains de change	79		120	
Escomptes	2	9	0	20
Pertes de change		240		120
Intérêts sur emprunts (retraitements de crédit-bail inclus)		330		326
Intérêts bancaires		11		13
Autres charges et produits financiers	34	2	19	30
Total	349	592	369	509
Total net		(243)		(140)

NOTE 18 : CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges et produits exceptionnels se détaillent comme suit :

	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Produits de cession des immobilisations *	219	61
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées *	(75)	(126)
Quote-part de subvention d'investissement	47	47
Charges sur litiges		
Reprises provisions exceptionnelles	15	139
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	(10)	0
Rappel d'impôts et taxes et divers	(25)	(195)
Total	171	(74)

* Les titres de participations détenus par Eurogerm SA dans les sociétés SCI Lapoge UB et Filiale ont été cédés au cours de l'exercice, faisant ressortir une plus-value nette globale de 126 K€.

NOTE 19 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt comptabilisé sur l'exercice se décompose comme suit :

	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Impôt exigible	1 964	1 793
Impôt différé	(25)	61
Total	1 939	1 854

Preuve d'impôt

L'impôt comptabilisé sur l'exercice s'analyse comme suit :

	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	5 282	4 692
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	1 761	1 564
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	1 939	1 854
Ecart	178	290
Décomposition de l'écart :		
Accroissement sur charges non déductibles	104	142
Crédits d'impôt	(10)	(18)
Divers	84	166
Ecart	178	290

4. *Autres informations*

NOTE 20 : RISQUES FINANCIERS

- **Risque de taux d'intérêt**

- Endettement financier

L'endettement financier du groupe est présenté à la note 8 du présent document.

- Trésorerie du groupe

Au 31 décembre 2013, la trésorerie positive du groupe s'élève à 13 326 K€, composée de :

- disponibilités à hauteur de 13 136 K€ ;

- SICAV monétaires à hauteur de 190 K€ ;

Cette trésorerie, essentiellement non rémunérée, n'est pas investie en produits de placements obligataires. Le groupe n'est donc pas exposé, sur ses placements et disponibilités, à un risque de taux d'intérêt significatif.

Le Groupe dispose également d'une trésorerie à moyen terme à hauteur de 543 K€ inscrite en immobilisations financières, composée de :

- . Comptes à terme bloqués en garantie : 250 K€

- . Avances trésorerie (contrat de liquidité) : 293 K€

- Sensibilité à la variation des taux

La sensibilité maximale à la hausse ou à la baisse de 100 points de base des taux d'intérêts sur l'endettement financier à taux variable n'est pas significative. Le groupe n'a donc pas mis en place de politique de couverture spécifique de son risque de taux.

- **Risque de liquidité**

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts & dettes financières (1)	6 941	7 520
Disponibilités & valeurs mobilières (2)	13 326	13 341
Trésorerie nette (2) - (1)	6 385	5 821
Trésorerie à moyen terme (3)	543	518
Trésorerie nette totale (2) - (1) + (3)	6 928	6 339

Compte tenu de sa trésorerie nette positive au 31 décembre 2013 et de sa capacité à générer des flux nets de trésorerie d'exploitation positifs, le groupe estime ne pas être confronté à un quelconque risque de liquidité.

- **Risque de change**

Au titre de l'exercice clos, la société Eurogerm SA a poursuivi ses contrats de ventes à terme de devises, destinés à couvrir des ventes futures en dollars. Au 31 décembre 2013, il n'y a toutefois aucune couverture en cours.

Les comptes des filiales étrangères (hors zone euro) sont convertis selon les règles et méthodes décrites au paragraphe 2.3.2 du présent document. Le tableau suivant indique, à la date du 31 décembre 2013, la part des actifs et passifs hors groupe en devises.

En milliers d'unités	Dinar Algérien	Nouveau Sol Pérou	Peso mexicain	Dirham Marocain	Real Brésilien	Dollar Américain	Yuan Chinois	Rand Sud Africain
Actifs	9 340	6 228	25 692	7 332	1 937	619	1 160	3 144
Passifs	-	1 169	4 555	2 299	399	20	125	130
Position nette	9 340	5 059	21 137	5 033	1 538	599	1 035	3 014
En K euros au 31/12/2013	87	1 312	1 170	447	472	434	124	207

- **Risque actions**

La société Eurogerm SA ne détient pas de portefeuille d'actions en dehors de ses titres de participations. En revanche, elle détient, via un contrat de liquidité, 14.716 de ses propres actions à la clôture des comptes (Cf. Note 6). Les excédents de trésorerie sont placés en SICAV monétaires et en comptes à terme.

NOTE 21 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31/12/2013	31/12/2012
Cautions données	100	100
Dettes garanties par des sûretés réelles	1 535	1 773
Indemnités de départ à la retraite *	967	774
Total	2 602	2 647

* avant couverture par des contrats d'assurance (340 K€ au 31 décembre 2013).

- Instruments financiers

La société Eurogerm SA n'a pas souscrit au cours de l'exercice de contrats de ventes à terme de devises.

- Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation au 31 décembre 2013, n'ayant pas donné lieu à demande, s'élève à 14 245 h.

- Locations-financement / locations simples

Les locations-financement ont fait l'objet d'un retraitement intégral dans les comptes consolidés par l'inscription d'un actif et d'une dette au bilan. En revanche, les locations simples (mobilières et immobilières) sont maintenues en charges d'exploitation.

Les engagements de locations simples sont les suivants :

	31/12/2013	Paiements dus par période			31/12/2012
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrats de locations immobilières	1 404	194	644	566	1 372
Contrats de locations mobilières	586	255	327	4	555
Total Locations simples	1 990	449	971	570	1 927

NOTE 22 : EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif moyen du groupe a évolué comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Cadres	64	57
Non cadres	163	164
Effectif global	227	221

NOTE 23 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues, des sociétés françaises et étrangères membres du groupe, par les organes de direction et d'administration de la société consolidante est le suivant :

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
	Jetons de présence		Salaires et avantages		Nombre d'options de souscription d'actions attribuées	
	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)		
Organes d'Administration (administrateurs) Organes de Direction (PDG et DG délégué)	10	10	487	467	3 000	3 000

NOTE 24 : EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant.

NOTE 25 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La société ACG, détenue par Monsieur Jean Philippe GIRARD, réalise au profit de la société Eurogerm SA des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 597 K€ HT au titre de l'exercice.

La société Informatique Minute Développement, détenue majoritairement par la société ACG, réalise au profit d'Eurogerm SA des prestations recouvrant notamment le développement de programmes et logiciels et la maintenance informatique. Le montant de ces prestations s'est élevé à respectivement à 205 K€ et 53 K€ HT au titre de l'exercice.

NOTE 26 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>en milliers d'euros</i>	ECA		SECC	
	Montants H.T.		Montants H.T.	
	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Société mère	51	51	14	13
Filiales intégrées globalement	4	3		
Examen limité				
Société mère				
Filiales intégrées globalement				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Société mère	25	25	8	7
Filiales intégrées globalement	2	2		
<i>Sous-total</i>	82	81	22	20
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
<i>Sous-total</i>				



**Rapport des Commissaires aux
Comptes sur les comptes consolidés
clos au 31 décembre 2013**

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice : 1^{er} janvier 2013 - 31 décembre 2013

S.E.C.C

**15 Rue George Sand
21300 CHENOVE**

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

**37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy
21000 DIJON**

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros

Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE

RCS DIJON 349 927 012

SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice : 1^{er} janvier 2013 - 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2 de l'annexe des comptes consolidés expose les méthodes de consolidation et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Comme précisé dans la note 2.4.2 de l'annexe des comptes consolidés, la société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 24 avril 2014
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C

COMMISSAIRE AUX COMPTES
S.E.C.C.
Oliver SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE
ET AUDIT
Commissaire aux Comptes
Jérôme BURRIER



Comptes sociaux

clos au 31 décembre 2013

COMPTES SOCIAUX EUROGERM 31 DECEMBRE 2013
BILAN ACTIF

(en euros)	Note	31/12/2013			31/12/2012
		Brut	Amortissements & provisions	Net	Net
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		2 190 369	1 489 313	701 056	104 780
Fonds commercial	1.3	63 365		63 365	63 365
Autres immobilisations incorporelles					478 830
Avances et acomptes					
Total immobilisations incorporelles		2 253 734	1 489 313	764 421	646 975
Terrains		205 144	-	205 144	205 144
Constructions		3 984 403	1 295 877	2 688 526	2 982 535
Installations techniques, matériel et outillage		3 337 495	2 320 510	1 016 986	1 100 675
Autres immobilisations corporelles		2 361 990	1 538 535	823 455	763 079
Immobilisations en cours					110 000
Avances et acomptes					
Total immobilisations corporelles		9 889 032	5 154 922	4 734 111	5 161 433
Participations		6 802 869	1 003 445	5 799 424	5 629 652
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		824 434		824 434	823 812
Total immobilisations financières		7 627 303	1 003 445	6 623 858	6 453 464
ACTIF IMMOBILISE	2.1 à 2.2	19 770 068	7 647 680	12 122 389	12 261 871
Stocks matières premières		2 661 204	7 881	2 653 323	2 595 503
En-cours de production de biens					
Stocks produits intermédiaires et finis					
Marchandises		1 070 559	24 467	1 046 092	452 240
Avances et acomptes versés s/ commandes					
Créances clients et comptes rattachés	2.4	11 489 168	106 250	11 382 918	10 874 218
Autres créances	2.3	2 707 656	612 027	2 095 629	1 225 666
Valeurs mobilières de placement		1 661		1 661	1 661
Disponibilités		11 549 372		11 549 372	11 244 996
Charges constatées d'avance	2.11	388 563		388 563	341 709
ACTIF CIRCULANT		29 868 183	750 625	29 117 558	26 735 993
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif		39 210		39 210	16 590
TOTAL ACTIF		49 677 461	8 398 305	41 279 157	39 014 454

BILAN PASSIF

(en euros)	Note	31/12/2013	31/12/2012
Capital social ou individuel (dont versé : 429 552)	2.5	429 552	429 552
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 397 809	9 397 809
Réserves légales		42 955	42 955
Réserves réglementées			
Autres réserves		18 387 660	16 923 684
Report à nouveau		3 493	1 444
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 554 497	2 321 636
Subventions d'investissement		45 668	59 656
Provisions réglementées		1 134 201	1 201 993
CAPITAUX PROPRES	2.6	31 995 835	30 378 729
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		21 865	34 365
AUTRES FONDS PROPRES		21 865	34 365
Provisions pour risques		69 210	46 590
Provisions pour charges			
PROVISIONS	2.3	69 210	46 590
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		971 635	1 287 490
Emprunts et dettes financières divers		6 697	6 288
Total dettes financières		978 332	1 293 778
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 040 687	5 049 197
Dettes fiscales et sociales		1 915 967	1 782 796
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13 156	92 092
Autres dettes		241 973	324 787
Produits constatés d'avance			
Total dettes d'exploitation		8 211 783	7 248 872
DETTES	2.7	9 190 115	8 542 650
Ecarts de conversion passif		2 132	12 119
TOTAL PASSIF		41 279 157	39 014 454

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	Note	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
Ventes de marchandises		7 354 925	6 203 960
Production vendue de biens		40 975 844	38 040 873
Production vendue de services		1 648 611	1 462 546
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3.1	49 979 380	45 707 379
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		34 363	131 634
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2.3 & 3.5	371 350	438 022
Autres produits		115	73
Total des produits d'exploitation		50 385 208	46 277 108
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		458 892	163 561
Variation de stocks (marchandises)		(604 542)	91 491
Achats de matières premières et autres approvisionnements		29 619 816	26 723 893
Variation de stocks de matières premières & approvisionnements		(62 532)	(310 220)
Autres achats et charges externes		7 804 861	7 247 804
Impôts, taxes et versements assimilés		891 115	956 898
Salaires et traitements		5 005 418	4 710 153
Charges sociales		2 312 843	2 222 577
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.2	897 568	770 688
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations			
Dotations aux provisions pour dépréciations sur actif circulant	2.3	103 299	18 746
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		27 222	46 055
Total des charges d'exploitation		46 453 960	42 641 646
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 931 248	3 635 462
Produits financiers de participations		475 807	161 273
Autres intérêts et produits assimilés		308 427	264 058
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2.3	116 590	350 000
Différences positives de change		25 183	95 953
Produits financiers		926 008	871 283
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2.3	901 237	660 035
Intérêts et charges assimilés		45 935	32 802
Différences négatives de change		89 967	19 172
Charges financières		1 037 139	712 009
RESULTAT FINANCIER		(111 131)	159 275
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 820 116	3 794 736
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 847	24 112
Produits exceptionnels sur opérations en capital		176 815	37 657
Reprises sur provisions et transferts de charges		255 675	167 815
Produits exceptionnels		436 337	229 583
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 625	196 437
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		40 870	133 946
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		187 883	127 522
Charges exceptionnelles		236 378	457 905
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3.4	199 960	(228 321)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		255 860	222 539
Impôts sur les bénéfices	3.6	1 209 720	1 022 241
TOTAL DES PRODUITS		51 747 553	47 377 974
TOTAL DES CHARGES		49 193 057	45 056 340
BENEFICE OU PERTE		2 554 497	2 321 634

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 41 279 157 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 49 979 380 Euros et dégageant un bénéfice de 2 554 497 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Création de la Joint-Venture EUROGERM South Africa, détenue à 50% par Eurogerm SA et 50% par Seabord Overseas Limited. L'activité de cette filiale a démarré sur le 2nd semestre 2013.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices,
- et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2. Méthodes comptables

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

1.3. Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCE ALPHA GLOBE	53 357			53 357	
MALI DE FUSION			10 007	10 007	
Total	53 357		10 007	63 364	

Le fonds de commerce correspond à un fonds lié à la vente de graines acheté en 1991 pour un montant de 53 K€. Cette activité a depuis été développée par la Société (création notamment de la marque GRAINE DE CHAMPION) et dégage à ce jour une capacité d'exploitation bénéficiaire.

Méthodes d'évaluation et de suivi du fonds de commerce : la valeur actuelle (valeur d'inventaire) des fonds de commerce est estimée annuellement.

1.4. Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
LOGICIELS	2 109 023	691 274	entre 10 et 100
BREVETS ET DIVERS	62 127	9 781	5.00 à 50.00

1.5. Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

1.6. Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	de 5 à 20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	de 5 à 10 ans
Installations techniques	linéaire	de 3 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire ou dégressif	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Matériel de bureau	linéaire ou dégressif	de 2 à 5 ans
Mobilier	linéaire	de 3 à 10 ans

Depuis l'application du nouveau règlement sur les actifs, l'excédent constaté entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire (via le résultat exceptionnel).

1.7. Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis majoré des éventuels frais d'acquisition de titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle (valeur d'inventaire) des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la rentabilité, des plus et moins values latentes, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

1.8. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont représentatives du contrat de liquidité, d'un compte à terme en garantie d'emprunt et de dépôts et cautionnement comptabilisés à leur valeur historique.

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Une dépréciation est constatée dans le résultat financier si le cours moyen du mois précédent la date de clôture est inférieur à la valeur d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions sont comptabilisés pour leur montant net dans le résultat exceptionnel. (cf. note 3.4)

Au 31 décembre 2013, 14 716 actions propres EUROGERM sont détenues par le biais du contrat de liquidité pour une valeur brute de 218 K€. Aucune provision pour dépréciation n'est comptabilisée.

Dans le cadre du contrat de liquidité, la société a acheté au cours de l'exercice 11 475 actions au prix moyen de 14.67 € et vendu 13 052 actions au prix moyen de 14.76 €.

1.9. Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

1.10. Evaluation des produits en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

1.11. Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

1.12. Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les avances accordées aux filiales du groupe sont rémunérées au taux fiscalement déductible.

1.13. Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

1.14. Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.15. Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

1.16. Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement CRC 2000-06, une provision est constituée lors de l'existence d'un engagement envers un tiers à la date de clôture lorsqu'une sortie de ressource est certaine ou probable et sans contrepartie équivalente.

1.17. Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

1.18. Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

2.1. Etat des immobilisations

	31/12/2012	Acquisitions	Cessions/ Diminution	Virement poste à poste	31/12/2013
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	1 413 892	240 818		478 830	2 133 540
Fonds de commerce	63 365				63 365
Autres immobilisations incorporelles	56 829				56 829
Immobilisations incorporelles en cours	478 830			-478 830	0
Total immobilisation incorporelles	2 012 916	240 818		0	2 253 734
Immobilisations corporelles					
Terrains	205 144				205 144
Constructions	3 984 403				3 984 403
Matériel et outillage industriel	3 173 935	85 774	32 214	110 000	3 337 495
Installations et agencements	1 305 280	181 952	3 200		1 484 032
Matériel de transport	149 085	990	2 307		147 768
Matériel et mobilier informatique	672 082	78 297	20 189		730 190
Immobilisation corporelles en cours	110 000			-110 000	0
Avances et acomptes					0
Total immobilisations corporelles	9 599 929	347 013	57 910	0	9 889 032
Immobilisations financières					
Titres de participation*	6 233 097	600 000	30 229		6 802 868
Dépôts et cautionnements	11 393				11 393
Prêts et autres immobilisations fin**	812 419	372 158	371 536		813 041
Total immobilisations financières	7 056 909	972 158	401 765	0	7 627 302
TOTAL	18 669 754	1 559 989	459 675	0	19 770 068

* Les 600 K€ d'acquisitions sur l'exercice correspondent :

- A l'augmentation en capital d'EUROGERM Shanghai souscrite par la société à hauteur de 100 K€,
- A l'augmentation de capital de la SARL TARTIN'ART souscrite par la société à hauteur de 300 K€,
- A l'apport en capital d'EUROGERM South Africa effectué par la société à hauteur de 200 K€ (Cf. Note sur les faits marquants),

Les 30 K€ de cessions sur l'exercice correspondent :

- A la cession des titres UB FILIALE à hauteur de 30 K€,
- A la sortie des titres SCI LAPOGE suite à une réduction de capital

** dont mouvements sur actions propres et comptes à terme.

2.2. Etat des amortissements

	31/12/2012	Dotations	Diminutions	31/12/2013
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, autres immob. incorporelles	1 365 941	123 373		1 489 314
Total immobilisations incorporelles	1 365 941	123 373	-	1 489 314
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 001 868	294 008		1 295 876
Matériel et outillage industriel	2 073 261	279 463	32 214	2 320 510
Installations et agencements	781 580	126 242	3 200	904 622
Matériel de transport	61 372	28 753	2 299	87 826
Matériel et mobilier informatique	520 416	45 729	20 058	546 087
Total immobilisations corporelles	4 438 497	774 195	57 771	5 154 921
TOTAL	5 804 438	897 567	57 771	6 644 235

2.3. Etat des provisions

	31/12/2012	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	31/12/2013
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	802 959	144 451	102 384		845 026
Provision pour hausse de prix	399 034	43 432	153 291		289 175
TOTAL	1 201 993	187 883	255 675		1 134 201
Provisions pour risques et charges					
Litiges					
Autres provisions pour risques et charges	30 000				30 000
Provision pour perte de change	16 590	39 210	16 590		39 210
TOTAL	46 590	39 210	16 590		69 210
Provisions pour dépréciation					
Sur titres de participation *	603 445	400 000			1 003 445
Sur stocks et en cours	16 946	32 348	16 946		32 348
Sur comptes clients	37 467	70 951	2 168		106 250
Autres provisions pour dépréciation *	250 000	462 027	100 000		612 027
TOTAL	907 858	965 326	119 114	-	1 754 070
TOTAL GENERAL	2 156 441	1 192 419	391 379	-	2 957 481
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		103 299	19 114		
financières		901 237	116 590		
exceptionnelles		187 883	255 675		

* Au vu de la situation nette de ses filiales au 31 décembre 2013, la société EUROGERM SA a déprécié certains de ses titres de participation et comptes courants rattachés. Ces dotations et reprises de dépréciations ont impacté le résultat financier de l'exercice pour 762 K€. Le tableau des filiales et participations est présenté à la note 4.9.

2.4. Etat des échéances des créances

ETAT DES CREANCES		Montant brut 31/12/2013	1 an au plus	Plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	824 434	302 912	521 522
	Clients douteux ou litigieux	151 572		151 572
	Autres créances clients	11 337 597	11 337 597	
	Personnel et comptes rattachés	2 535	2 535	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 037	10 037	
	Etat : impôts sur les bénéfices	152 722	152 722	
	Etat : taxe sur valeur ajoutée	150 500	150 500	
	Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Etat : divers	-	-	
	Groupe et associés	1 923 448	1 923 448	
	Débiteurs divers	468 413	468 413	
	Charges constatées d'avance	388 563	388 563	
	TOTAL CREANCES	15 409 820	14 736 726	673 094

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en réduction des charges de personnel pour un montant de 101 K€.

2.5. Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL	0.1000	4 295 521	-	-	4 295 521

Au 31 décembre 2013, le capital se compose de 428 078 actions à droits de vote simple et 3 867 443 actions à droits de vote double.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock-options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions. Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/12/2013.

Contrat de liquidité :

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0,5 million d'euros a été initialement portée au compte de liquidité et comptabilisée dans le poste « autres immobilisations financières ».

Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 14 716 actions.

2.6. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Subventions invest.	Provisions réglementées	Total
31/12/2011	429 552	9 397 809	15 929 471	862	1 895 411	73 643	1 125 606	28 852 354
Affectation du résultat 31/12/2011			1 895 411		(1 895 411)			0
Dividendes distribués			(859 104)	1 444				(857 660)
Augmentation de capital							76 387	76 387
Variation prov réglementées								0
Divers			862	(862)		(13 987)		(13 987)
Résultat de l'exercice 31/12/2012					2 321 635			2 321 635
31/12/2012	429 552	9 397 809	16 966 639	1 444	2 321 635	59 656	1 201 993	30 378 729
Affectation du résultat 31/12/2012			2 321 635		(2 321 635)			0
Dividendes distribués			(859 104)	3 493				(855 611)
Variation prov réglementées							(67 792)	(67 792)
Divers			1 444	(1 444)		(13 988)		(13 988)
Résultat de l'exercice 31/12/2013					2 554 497			2 554 497
31/12/2013	429 552	9 397 809	18 430 614	3 493	2 554 497	45 669	1 134 201	31 995 836

2.7. Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut 31/12/2013	1 an Au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts dettes à plus de 1 an à l'origine	971 635	165 642	413 534	392 458
Emprunts dettes financières divers	6 333	6 333		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 040 687	6 040 687		
Personnel et comptes rattachés	951 045	951 045		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	816 855	816 855		
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	-	-		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	148 067	148 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 156	13 156		
Groupe et associés	364	364		
Autres dettes	241 973	241 973		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	9 190 114	8 384 121	413 534	392 458
Emprunts souscrits en cours exercice				
Emprunts remboursés en cours exercice	315 855			
Emprunts dettes associés	364			

2.8. Frais de recherche appliquée et de développement

Le montant des frais de recherche et développement fait l'objet d'une comptabilisation en charges et s'élève au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à 565 K€.

2.9. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	52 912
Créances clients et comptes rattachés	266 963
Autres créances	452 403
Disponibilités	270 184
Total	1 042 462

2.10. Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 419
Dettes fiscales et sociales	1 499 323
Autres dettes	141 017
Total	1 930 759

Détail dettes fiscales et sociales (en K€) :

- congés à payer :	429K€
- autres charges de personnel :	264K€
- participation :	255K€
- charges sociales sur congés à payer :	207K€
- autres charges sociales :	196K€
- état charges à payer :	148K€

2.11. Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 388 563 € et correspondent à des prestations facturées et non encore réalisées.

2.12. Informations sur les postes concernant les entreprises/parties et les participations

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES/PARTIES (EN K€)	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	6 756	47
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 972	
Autres Créances	1 925	
Capital souscrit appelé, non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98	327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Charges financières		
Produits financiers	203	

3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	27 651 801
EXPORT	22 327 579
Total	49 979 380

3.2. Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	Montant
Total	486 787

Par ailleurs, le nombre d'options de souscription d'actions attribuées aux organes de direction en 2008 s'élève à 3000.

3.3. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de
Cadres	38	
Agents de maîtrise et techniciens	37	
Employés	18	5
Ouvriers	25	6
Total	118	11

3.4. Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
VNC / Produits de cession d'immobilisations	139	6 254
Dotations / Reprises amortissements dérogatoires	144 450	102 384
Dotations / Reprises provisions pour hausse de prix	43 432	153 291
Charges / Produits sur exercices antérieurs	-	-
Résultat des opérations sur actions propres	10 503	-
Dotation / reprise provision pour risques		-
Quote part de subvention investissement		13 988
VNC / Produits de cession des immobilisations financières	30 329	156 573
Divers	7 625	3 847
Total	236 478	436 337
Total net	199 859	

3.5. Détail des transferts de charges d'exploitation

	31/12/2013
Formations	86 574
Prestations diverses	24 721
Refacturations diverses	79 522
Mise à disposition de personnel	6 040
Divers	49 063
litige fournisseurs	97 826
Remboursements divers	8 489
Total	352 235

3.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 820 117	1 257 095
Résultat exceptionnel	199 960	26 805
Participation	255 860	(74 180)
Résultat comptable	3 764 217	1 209 720

4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	953 399
Total	953 399

4.2. Engagements financiers

Engagements donnés :

Avals et cautions	845 675
Total	845 675

En matière de droits individuels à la formation, le volume d'heures acquises au 31/12/2013 n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 11 660 heures.

En matière de pensions et retraites : le montant des engagements non couverts par une assurance est évalué à la clôture de l'exercice à 569K€ après couverture par un contrat d'assurance (340 K€ au 31 décembre 2013).

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes (méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 2 %
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 3 %
- taux de mobilité (tum over) : 4% de 15 à 49 ans – 0% à partir de 50 ans
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- taux annuel d'actualisation : 3%
- taux de charges sociales patronales : 45%

4.3. Risques financiers

- **Risque de taux d'intérêt**

L'endettement financier de la société est présenté dans la note 2.7 du présent document.

La sensibilité maximale à la hausse ou à la baisse de 100 points de base des taux d'intérêts sur l'endettement financier à taux variable n'est pas significative.

- **Risque de liquidité**

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts & dettes financières (1)	978	1 294
Disponibilités & valeurs mobilières (2)	11 551	11 247
Trésorerie nette (2) - (1)	10 573	9 953
Trésorerie à moyen terme (3)	543	518
Trésorerie nette totale (2) - (1) + (3)	11 116	10 471

Compte tenu de sa trésorerie nette positive au 31 décembre 2013 et de sa capacité à générer des flux nets de trésorerie d'exploitation positifs, la société estime ne pas être confrontée à un quelconque risque de liquidité.

- **Risque de change**

Au titre de l'exercice clos, la société Eurogerm SA a poursuivi ses contrats de ventes à terme de devises, destinés à couvrir des ventes futures en dollars. Au 31 décembre 2013, il n'y a toutefois aucune couverture en cours.

4.4. Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal. matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	445 248	5 536 589			5 981 837
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		1 653 099			1 653 099
- dotations de l'exercice		261 829			261 829
Total		1 914 928			1 914 928
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		3 740 717			3 740 717
- exercice		326 307			326 307
Total		4 067 024			4 067 024
Redevances restant à payer					
- à un an de plus		296 348			296 348
- entre 1 et 5 ans		1 339 370			1 339 370
- à plus de 5 ans		839 481			839 481
Total		2 475 199			2 475 199
Valeur résiduelle					
- à un an au plus					
- à plus de 5 ans					
Total					
Montant en charges sur l'exercice		449 462			449 462

4.5 Accroissements et allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées:	
- provision pour hausse de prix	96 392
- amortissements dérogatoires	281 675
Subventions d'investissement :	59 517
Total des accroissements	437 584
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	85 287
- C3S	26 733
Total des allègements	112 020

4.6 Identité de la société mère consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ACG	SARL	5 032 300	24 RUE BUFFON 21000 DIJON

4.7 Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

<i>en milliers d'euros</i>	ECA		SECC	
	Montants H.T.		Montants H.T.	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Société mère	51	51	14	13
Filiales intégrées globalement	4	3		
Examen limité				
Société mère				
Filiales intégrées globalement				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Société mère	25	25	8	7
Filiales intégrées globalement	2	2		
<i>Sous-total</i>	82	81	22	20
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
<i>Sous-total</i>				

4.8 Transactions avec les parties liées

La société ACG, détenue par Monsieur Jean Philippe GIRARD, réalise au profit de la société Eurogerm SA des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 597 K€ HT au titre de l'exercice.

Le groupe Informatique Minute, détenu majoritairement par la société ACG, réalise au profit d'Eurogerm SA des prestations recouvrant notamment le développement de programmes et logiciels, la maintenance informatique et la vente de matériel informatiques. Le montant de ces prestations s'est élevé à 258 K€ HT au titre de l'exercice.

4.9 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(en euros)

	SIREN	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU (EN %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS & AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSE	MONTANTS DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRES D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
					BRUTE	NETTE						
					RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS CI-DESSOUS							
1. FILIALES (+ DE 50%)												
EUROGERM SENEGAL		175 316	597 296	51%	90 875	90 875		300 000	4 785 884	283 557	73 473	Bilan 31.12.13
EUROGERM ANDINA		506 089	603 173	70%	359 747	359 747			1 712 425	59 781		Bilan 31.12.13
EUROGERM BRESIL		153 487	154 447	80%	95 414	95 414			1 885 713	223 978		Bilan 31.12.13
EUROGERM Mexique		11 507	573 864	70%	9 535	9 535			2 954 881	375 168	41 261	Bilan 31.12.13 (Projet)
EUROGERM Maroc		166 065	270 628	65%	111 178	111 178		12 908	797 177	(24 279)		Bilan 31.12.13
EUROGERM IBERIA		7 212	1 341 177	100%	4 200 176	4 200 176			8 185 014	388 110	140 000	Bilan 31.12.13
EUROGERM USA		1	(446 045)	100%	226 178		923 418		632 229	(259 368)		Bilan 31.12.13
CREALIM SOLUTIONS SAVEUR	530 061 068	300 000	578 782	70%	210 000	210 000		326 967	5 208 921	331 891	70 000	Bilan 31.12.13
IDS SOLUTIONS CONDITIONNEMENT	450 114 798	337 394	(102 912)	51%	227 265		239 339	95 000	2 399 857	83 637		Bilan 31.12.13
TARTIN'ART	753 814 581	310 000	313 737	100%	310 000	310 000	760 691	10 800	92 442	(340 776)		Bilan 31.12.13 (16 mois)
2. PARTICIPATIONS (10 à 50%)												
EUROGERM ALGERIE		93 300	114 302	50%	45 735	45 735			0	(5 405)		Bilan cession 31.05.13
MOULIN NEUF	345 388 276	69 600	576 386	13,79%	31 760	31 760			1 936 016	22 972	2 620	Bilan 31.12.13
CERELAB	504 932 914	300 000	753 334	40%	120 000	120 000			135 357	(209 284)		Bilan 31.03.13
MOULIN TARON	421 888 876	24 000	172 714	10%	15 000	15 000			722 090	(1 339)		Bilan 31.12.12
EUROGERM AFRIQUE DU SUD		362 596	362 596	50%	200 000	200 000			201 638	14 117		Bilan 31.12.13 (7 mois) Projet
EUROGERM SHANGHAI		1 105 466	579 453	50%	550 000	0			98 498	(369 875)		Bilan 31.12.13



**Rapport des Commissaires aux
Comptes sur les comptes annuels
clos au 31 décembre 2013**

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice : 1^{er} janvier 2013 - 31 décembre 2013

S.E.C.C

**15 Rue George Sand
21300 CHENOVE**

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

**37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy
21000 DIJON**

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros

Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE

RCS DIJON 349 927 012

SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice : 1^{er} janvier 2013 - 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme précisé dans la note 1.7 de l'annexe, votre Société procède à un test de dépréciation des titres de participation afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable historique. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de cette valeur actuelle. Cette valeur est appréhendée notamment sur la base de l'actif net comptable corrigé des prévisions de résultats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 24 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes



S.E.C.C.
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT



EXPERTISE COMPTABLE
ET AUDIT
Commissaire aux Comptes
Jérôme BURRIER



Rapport de Gestion

EUROGERM

Société anonyme à conseil d'administration
au capital social de 429 552,10 euros
Siège social : 2, rue du Champ Doré
Parc d'Activité du Bois Guillaume 21850 Saint Apollinaire
RCS Dijon B 349 927 012

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2014

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Chers Actionnaires,

En application des statuts de la société Eurogerm (« **Société** ») et des dispositions du Code de commerce, nous vous avons réunis d'une part en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice ainsi que d'autoriser le Conseil à l'effet de permettre à la Société de racheter ses propres actions, et d'autre part en Assemblée Générale Extraordinaire afin de renouveler certaines délégations facilitant la réalisation d'opérations financières éventuelles.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I) SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE – ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

1. Faits marquants de l'exercice :

Évolutions des participations :

- Création de la Joint-Venture Eurogerm South Africa, détenue à 50% par Eurogerm SA et 50% par Seabord Overseas Limited. L'activité de cette filiale a démarré sur le 2nd semestre 2013.
- Lancement du concept Tartin'Art à travers la SARL TARTIN'ART, détenue à 100% par Eurogerm SA, le 08 octobre 2013.

2. Activité du Groupe :

Le groupe Eurogerm (le « **Groupe** ») est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers, les boulangers industriels et les industries alimentaires en France, en Europe et à l'international.

Croissance du chiffre d'affaires

Malgré une conjoncture économique dans la zone Euro qui reste difficile, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'établit à 66,2 M€, en progression de 10,5% par rapport à la même période en 2012.

A taux de change constant, le chiffre d'affaires ressortirait à 66,6 M€, soit une progression de 11,2%.

Forte progression de l'activité à l'export

Cette croissance globale du chiffre d'affaires résulte de la forte progression à l'Export (54,4% du chiffre d'affaires réalisé à l'export sur l'exercice contre 52,4% au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012), malgré un développement en Chine moins rapide qu'escompté.

L'activité reste portée par une forte croissance à l'international, notamment en Afrique et sur les continents américains.

La répartition du chiffre d'affaires par grande famille de produits et par zone géographique est la suivante :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		
	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Améliorants de panification et pré-mix (secteur boulangerie industrielle)	25 456	22 959	+10,9%
Correcteurs de meunerie et pré-mix (secteur meunerie)	12 868	13 045	-1,4%
Ingrédients, concepts, avants-produits de pâtisserie et divers	27 901	23 921	+16,6%
Total	66 225	59 926	+10,5%
<i>Dont France</i>	<i>30 187</i>	<i>28 502</i>	<i>+5,9%</i>
<i>Dont Export</i>	<i>36 038</i>	<i>31 424</i>	<i>+14,7%</i>
% France	45,6%	47,6%	
% Export	54,4%	52,4%	

L'exercice 2013 enregistre une croissance assez dynamique sur les ingrédients et avants-produits de pâtisserie.

Compte de résultat consolidé :

Les chiffres clés du compte de résultat consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Chiffre d'affaires	66 225	59 926	+10,5%
Marge brute	29 918	27 126	+10,3%
% de chiffre d'affaires	45,2%	45,3%	
EBITDA*	7 508	6 967	+7,8%
% de chiffre d'affaires	11,3%	11,6%	
Résultat d'exploitation	5 756	5 406	+6,5%
% de chiffre d'affaires	8,7%	9,0%	
Résultat net des entreprises intégrées**	3 746	3 338	+12,2%
% de chiffre d'affaires	5,7%	5,6%	
Résultat des sociétés mises en équivalence	-100	-75	
Amortissement écarts d'acquisition	-303	-425	
Résultat net part du groupe	2 879	2 556	+12,6%
% de résultat net part du groupe / CA	4,3%	4,3%	

* EBITDA = résultat d'exploitation avant amortissements

** Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill) et quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence.

La marge brute, sous l'effet de la hausse de l'activité, notamment des ingrédients technologiques, et du savoir-faire du Groupe dans la reformulation de ses produits, progresse de 2,8 millions à 29,9 millions d'euros. Compte tenu d'une pression continue sur les prix, elle se maintient en pourcentage : 45,2 % du chiffre d'affaires (contre 45,3% sur l'exercice précédent).

L'EBITDA progresse également à 7,5 millions d'euros en 2013 contre 7,0 millions à fin décembre 2012, en dépit des frais de lancement (0,3 million d'euros) du nouveau concept TARTIN'ART. Le résultat d'exploitation suit la même tendance et progresse à 5,8 millions d'euros en 2013 contre 5,4 millions d'euros en 2012. Hors lancement Tartin'Art, cette progression serait de +13,4%.

Compte tenu de ces bons éléments, de frais financiers en hausse dus notamment aux investissements et à un effet change moins favorable, et d'un impôt sur les sociétés en progression, le résultat net part du groupe s'établit à 2 879 K€ au 31 décembre 2013, représentant une marge nette de 4,3% du chiffre d'affaires et une progression de +12,6% par rapport au 31 décembre 2012.

Situation financière du Groupe :

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
Actif immobilisé	17 713	18 121
Capitaux propres (part du groupe)	32 536	30 701
Intérêts minoritaires	1 269	1 014
Emprunts et dettes financières (1)	6 941	7 520
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	13 326	13 341
Trésorerie nette (2)-(1)	6 385	5 821
Trésorerie à moyen terme (3)	543	518
Trésorerie nette totale (2)-(1)+(3)	6 928	6 339

Tout en poursuivant ses investissements (plus de 2 M€) et en assurant le financement de sa croissance et de son besoin en fonds de roulement, l'endettement à moyen et long terme du Groupe diminue de près de 0,5 M€ et la structure financière du Groupe se renforce à nouveau (trésorerie nette globale de 6,9M€ et cash-flow lié à l'activité de +3,3M€).

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres part du groupe (32,5 millions d'euros) représentent 62% du total du bilan.

Investissements réalisés par le Groupe :

Les investissements du Groupe se sont élevés au cours de l'exercice à un montant global de 2,1 M€ dont 0,8 M€ liés au lancement du concept Tartin'Art.

Le groupe a également poursuivi ses investissements informatiques en lançant son nouvel ERP.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

Les progrès réalisés se retrouvent dans la progression de notre activité et notre développement :

- nous poursuivons les implantations à l'export par contacts directs, ainsi que les prospections dans de nouveaux pays et notamment en Amérique Latine, Amérique du Nord, Afrique du Sud, Afrique de l'Est et Asie ;
- nous maintenons notre forte innovation produits et continuons le développement de services.

Principaux risques et incertitudes :

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée notre Société sont les suivants :

- difficultés dans les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- concentration des intervenants sur les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- volatilité du prix des matières premières ;
- évolution de la parité euro/dollar ;
- crise économique sur la zone euro ;
- risques liés aux hommes et aux savoir-faire du groupe ;
- risques liés aux produits et à la sécurité alimentaire ;
- risques pays (politico-géographiques) ;
- risque lié à la réglementation applicable aux industries alimentaires (traçabilité...).

Le Groupe, à travers la Société, a mis en place un système de management des risques afin de prévenir et réduire l'ensemble de ceux auquel il est confronté.

Par ailleurs, le Groupe estime ne pas être soumis à un risque de taux d'intérêt significatif, en raison de la faible sensibilité de son endettement aux variations de taux.

Enfin, le risque de change auquel le Groupe est confronté est également limité au risque de change peu significatif pesant sur les filiales étrangères en dehors de la zone Euro.

II) EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

III) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les matières premières, ingrédients et produits futurs sont identifiés et développés et/ou sélectionnés par une équipe de chercheurs et techniciens d'application de la Société.

Des collaborations scientifiques avec des universités ou centres de recherche sont entreprises afin d'élargir le champ d'expertise sur l'ensemble de la filière de l'agronomie à la boulangerie artisanale ou industrielle, en passant par la formation.

Dans le cadre de son activité de recherche et développement, la Société est un des partenaires clé du pôle de compétitivité VITAGORA, centré sur les axes Goût/Nutrition/Santé.

Le montant des frais de Recherche et Développement font l'objet d'une comptabilisation en charges et représentent au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 près de 1% du chiffre d'affaires.

IV) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous entendons poursuivre l'orientation donnée à notre activité et nous envisageons une augmentation de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2014 par la croissance de l'activité des sociétés du groupe.

V) PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Non applicable.

VI) REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Pour répondre à l'obligation faite par la loi de mentionner l'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social, nous vous informons qu'au 31 décembre 2013, la répartition du capital et des droits de vote de la société était la suivante :

	Situation au 31 décembre 2013				Situation au 31 décembre 2012			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote
Société Mobago	2 685 621	5 371 242	62,52	65,80	2 685 621	5 311 974	62,52	66,37
Nisshin Seifun Group	634 580	1 269 160	14,77	15,55	634 580	1 269 160	14,77	15,86
CM-CIC Investissement	360 877	721 754	8,40	8,84	360 877	647 487	8,40	8,09
Autres (dont Public)	614 443	800 808	14,30	9,81	614 443	775 248	14,30	9,68
TOTAL	4 295 521	8 162 964	100,00	100,00	4 295 521	8 003 869	100,00	100,00

Nous devons vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours (article L. 225-209 du Code de commerce).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité (d'un coût négligeable) :

- achat de 11 475 actions au prix moyen de 14,67€
- vente de 13 052 actions au prix moyen de 14,76€

Au 31 décembre 2013, la société détenait 14 716 de ses propres actions (soit 0,34% du capital) pour une valeur brute de 218 K€.

Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice sur les actions propres.

Est joint en **Annexe A** un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence en cours de validité de la Société établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce.

VII) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les filiales et participations sont présentées aux paragraphes VIII et XIII. Nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité du Groupe. Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes annuels vous indique les principales données financières de ces sociétés.

Prises de participation ou de contrôle :

La Société a créé une filiale détenue à 50% en Afrique du Sud : EUROGERM SOUTH AFRICA Pty.

VIII) SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce les sociétés suivantes :

	Pays d'origine	Pourcentage de contrôle
<u>- filiales étrangères de production et de commercialisation</u>		
EUROGERM SENEGAL	Sénégal	51 %
EUROGERM ANDINA	Pérou	70 %
EUROGERM MEXICO	Mexique	70 %
EUROGERM MAROC	Maroc	65 %
EUROGERM IBERIA	Espagne	100 %
EUROGERM BRESIL	Brésil	80 %
EUROGERM USA	Etats-Unis	100 %
EUROGERM SHANGHAI	Chine	50 %
EUROGERM ALGERIE	Algérie	50 %
EUROGERM SOUTH AFRICA	Afrique Sud	50 %
<u>- autres filiales</u>		
CREALIM SOLUTIONS SAVEUR	France	70 %
IDS SOLUTIONS CONDITIONNEMENT	France	51 %
TARTIN'ART	France	100 %

IX) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2013.

Dans le cadre du plan d'épargne entreprise, cette participation est nulle. Il est cependant à noter que la proportion connue en nominatif du capital détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées s'élève à 0,93% au 31 décembre 2013, représentant 0,98% des droits de vote.

Les actionnaires ont été consultés sur l'augmentation de capital réservée aux salariés (article L.225-129-6 du Code de Commerce) en date du 12 juin 2012.

X) EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE

<i>DONNES EN K EURO</i>	31/03/2011	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
	12 mois	9 mois	12 mois	12 mois
CA	43 187	33 395	45 707	49 979
MB	17 922 41,5%	14 136 42,3%	19 039 41,7%	20 567 41,2%
AACE	-5 894	-4 566	-6 417	-6 863
CHARGES DE PERSONNEL (dont intérimaires et stagiaires)	-6 938	-5 462	-7 356	-7 854
DOT° AMORTISSEMENTS	-786	-588	-771	-898
Crédit bail immobilier (extension)	-411	-350	-408	-406
IMPOTS & TAXES	-695	-575	-957	-891
AUTRES PRODUITS (subventions, CIR, transferts de charges)	493	318	523	405
Autres	-226	-9	-18	-129
Résultat exploitation	<u>3 465</u>	<u>2 904</u>	<u>3 635</u>	<u>3 931</u>
Résultat financier	<u>558</u>	<u>235</u>	<u>159</u>	<u>-111</u>
Résultat exceptionnel	<u>-110</u>	<u>-94</u>	<u>-228</u>	<u>200</u>
IS / PARTICIPATION	-1 028	-1 150	-1 244	-1 466
RESULTAT NET	2 885	1 895	2 322	2 554
PARTICIPATION	229	254	222	256

Au titre des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de la société EUROGERM SA :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 49 979 380 euros contre 45 707 379 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 9,35% ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 50 385 208 euros contre 46 277 107 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 8,88% ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 46 453 960 euros contre 42 641 646 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 8,94% ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 3 931 248 euros contre 3 635 462 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 8,14% ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 5 005 418 euros contre 4 710 153 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le montant des charges sociales s'élève à 2 312 843 euros contre 2 222 577 euros au titre de l'exercice précédent;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 129 contre 130 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 429 622 euros contre 336 635 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de – 111 131 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 3 820 117 euros contre 3 794 736 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de + 199 960 euros, de la participation des salariés au bénéfice de 255 860 euros et de l'impôt sur les bénéfices de 1 209 720 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 554 497 euros contre 2 321 636 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 10,03%.

Au 31 décembre 2013, le total du bilan de la Société s'élevait à 41 279 157 euros contre 39 014 454 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 5,80 %.

Est joint en **Annexe B** au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.

XI) ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS SOCIAUX

La hausse du résultat d'exploitation de la Société se caractérise par :

- L'évolution positive du chiffre d'affaires portée notamment par les ventes auprès des filiales Export ;
- L'amélioration de la marge brute ;
- La bonne maîtrise des charges de structure, malgré la hausse des charges de personnel et des dotations aux amortissements suite aux investissements réalisés.

Le résultat financier de l'année tient compte de dépréciations opérées sur les titres et créances de certaines filiales.

Enfin, le résultat exceptionnel enregistre une plus-value liée à la cession des titres dans la SCI Lapoge.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de la participation des salariés et d'une hausse de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net est en progression par rapport à celui de l'an passé.

L'évolution de la situation de trésorerie a été la suivante au cours de l'exercice :

<i>Données en milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	3 412	3 363
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 025)	(2 878)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(2 084)	(529)
Flux nets globaux de trésorerie	303	(44)

La situation financière de notre Société est saine avec un niveau de capitaux propres élevé et un faible recours à l'endettement à long terme.

XII) PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

XIII) COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2013, le périmètre de consolidation du groupe Eurogerm comprenait les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Cérélab	Mise en équivalence	40,00 %	40,00 %	France	Longvic	504 932 914
Créalim Solutions Saveur	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	France	St Apollinaire	530 061 068
IDS Solutions Conditionnement	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Eurogerm Ibéria	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	65,23 %	65,23 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm Brésil	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Sao Paulo	
Eurogerm USA	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Etats-Unis	Andover (Massachussets)	
Eurogerm Shanghai	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Chine	Shanghai	
Tartin'Art	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	753 814 581
Eurogerm South Africa	Intégration proportionnelle	50,00%	50,00%	Afrique du Sud	Durban	

Les principales données en matière d'activité, de résultat et de situation financière sont analysées au paragraphe I.

Sociétés non consolidées

Par ailleurs, les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %

Les principales données financières sont les suivantes (31/12/2013) :

Nom de la société	Capitaux Propres (avant résultat)	Résultat Net
Moulin neuf SARL	576 K€	23K€
Minoterie Taron SARL (31/12/2012)	173 K€	-1 K€

Nous vous demandons, conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du Code de Commerce, de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

XIV) AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 554 497 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 2 554 497,23 euros.

Report à nouveau : 3 493,40 euros

Soit un bénéfice distribuable de 2 557 990,63 euros

AFFECTATION

– Aux autres réserves : 1 527 065,59 euros

– A titre de dividende : 1.030.925,04 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,24 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 27 juin 2014.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est mis en paiement après application à la source, sur son montant brut, des prélèvements sociaux au taux global de 15,5 % et, dans la plupart des cas, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 % prélevé à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu. Ce dernier prélèvement n'étant pas libératoire, le dividende brut est, après application de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif.

XV) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes	Autres revenus distribués
31/12/2012	859 104	0
31/12/2011	859 104	0
31/03/2011	859 104	0

Ces dividendes étaient éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% prévue au 2^o de l'article 158-3 du Code général des impôts.

XVI) DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges une somme de 32 491 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 10 830 euros.

XVII) INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société.

Au 31 décembre 2013, la décomposition par échéances de la balance fournisseurs de la Société EUROGERM SA était la suivante (en milliers d'euros) :

	31/12/2013	31/12/2012
Dettes échues	871	749
Échéances inférieures à 30 jours	468	17
Échéances de 30 jours à 44 jours	2 610	1 484
Échéances de 45 jours à 60 jours	1 811	2 541
Échéances à 60 jours	0	0
Total	5 760	4 791

XVIII) OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L2323-8 du Code du travail.

XIX) INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

▪ M. Jean-Philippe Girard :

Jean-Philippe Girard est actuellement Président Directeur Général de la Société. Il est également gérant de ACG Participation.

Il est aussi :

- Gérant des sociétés civiles immobilières suivantes : Golf de bourgogne, Axlica, Axycar, Cjp, Gimy, Jephi, Stegi, Juma, Hopavi, JJR73, Rotisserie du Chambertin, Le Tennis Country Club des bois de Norges, Tamujac ; de la SNC Megepi et des sociétés à responsabilité limitée suivantes : Golact, Golf de Bourgogne, Caveo, Tartin'Art, JAM Holding ;
- Président d'Eurogerm Ibéria ;
- Président des SAS suivantes : Mobago, et Créalim Solutions Saveur ;
- Président de la société SA Caliax ;
- Président de l'association Cercle Entrepreneurs et Territoires, de l'ANIA, du SIAL.
- Administrateur dans les sociétés suivantes : DBHB, ARIA et SEDP.

▪ M. Benoît Huvet :

Monsieur Benoît Huvet occupe la direction générale (directeur général délégué) et opérationnelle du Groupe.

Il est également :

- Gérant de la société civile immobilière Jullensiad et de l'EURL Vadrilette ;
- Directeur Général de la société Créalim Solutions Saveur ;
- Administrateur dans les sociétés suivantes : Eurogerm Ibéria, Eurogerm Andina, Eurogerm USA, Eurogerm Shanghai et Eurogerm South Africa.

▪ SIGEFI représentée par M. Bertrand Robert :

La liste des sociétés pour lesquelles SIGEFI exerce des mandats est la suivante :

EUROGERM SA
PIGE
PPO
TECHNOSUP
NEW GARDEN
Financière de l'Elnon

- M. Philippe ALFROID (administrateur indépendant) :

La liste des sociétés pour lesquelles M. Philippe ALFROID exerce des mandats est la suivante :

ESSILOR INTERNATIONAL
ESSILOR OF AMERICA
FAIVELEY TRANSPORT
GEMALTO SA
EUROGERM SA

- FCPR Cathay Capital 1 représentée par M. Edouard MOINET :

La liste des sociétés pour lesquelles FCPR Cathay Capital 1 exerce des mandats est la suivante :

D. Participations
Dotandsoft (Dotsoft)
Eurogerm SA
Réma & You

- OYC EU B.V. représentée par M. Mark Berman :

La liste des sociétés pour lesquelles Mark Berman exerce des mandats est la suivante :

Nisshin Seifun OYC (Shanghai)
Eurogerm SA

XX) PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions.

Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31 décembre 2013.

XXI) INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE (AMF, REGL. GENERAL ART. 223-22 et 223-26)

Néant

XXII) CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SITUATION DE LEURS MANDATS

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes.

Aucun des mandats de Commissaires aux Comptes n'est arrivé à expiration.

L'annexe aux comptes consolidés comporte la synthèse des honoraires des commissaires aux comptes.

XXIII) SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs suivants, Philippe ALFROID et CATHAY CAPITAL (représentée par Edouard MOINET), ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale en date du 12 juin 2012 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir en 2015 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les administrateurs suivants, Jean Philippe GIRARD, Benoît HUVET, SIGEFI, représentée par Bertrand ROBERT et OYC EU BV, représentée par Mark BERMAN, ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale en date du 11 juin 2013 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir en 2016 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce nous vous rappelons que nous sommes tenus de vous indiquer, dans le présent rapport de gestion, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévue à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Suivant décision du Conseil d'administration du 11 juin 2013, la Direction Générale est assurée par Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président du Conseil d'administration.

Monsieur Benoît HUVET, administrateur, assure les fonctions de Directeur Général Délégué.

XXIV) RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE SOUMISES AUX ACTIONNAIRES

- La 1^{ère} et la 2^{ème} résolution ont pour objet de soumettre à votre approbation les comptes d'EUROGERM au 31 décembre 2013 (sociaux et consolidés), ainsi que le quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.
- La 3^{ème} résolution a pour objet l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et la distribution d'un dividende de 0,24 € par action, en augmentation de 0,04€ par action par rapport à celui versé au titre des 3 exercices précédents.
- La 4^{ème} résolution a pour objet l'approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues en 2013. A cet égard, il est apporté les précisions suivantes :
 - 1) Nouvelle convention conclue en 2013 et début 2014 et autorisée par le conseil d'administration, étant rappelé que seule cette convention est soumise au vote de l'assemblée :
 - Contrat de prestations informatiques avec la société INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT (administrateur concerné : Jean-Philippe GIRARD) : conformément à la convention de prestations informatiques conclue le 30 juillet 2010, la Société a demandé à la SARL INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT de réaliser une prestation de mise en place et de développement d'un ERP (Entreprise Ressource Planning) au sein de la Société. Le budget de ce développement antérieurement approuvé par votre Assemblée Générale était de 660.000 euros. 100.000 euros de dépenses complémentaires ont été autorisées par votre Conseil d'Administration fin 2013 et début 2014. A ce titre les prestations facturées à la Société au titre de l'exercice par la société INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT, se sont élevées à la somme de 151.050 euros hors taxes. Le montant cumulé facturé au 31 décembre 2013 s'élève à 599.050 euros hors taxes.
 - 2) Le rapport spécial des commissaires aux comptes contient également mention des conventions déjà approuvées antérieurement par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.
- Dans le cadre de la 5^{ème} résolution, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil, pour une enveloppe globale annuelle de 10 000 euros.
- Aux termes de la 6^{ème} résolution, vous aurez également à vous prononcer sur une autorisation à donner au Conseil de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la société conformément à l'article

L.225-209 du Code de Commerce : afin de permettre à notre Société d'améliorer la gestion financière de ses fonds propres, nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, d'autoriser votre Conseil d'administration, en vue d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social de la Société.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- L'animation du marché ou la liquidité de l'action réalisée par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme aux principes énoncés dans la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) reconnue par l'AMF ;
- De leur conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution des actions ainsi acquises à des salariés et mandataires sociaux (dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi) notamment dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions, de celui d'attributions gratuites d'actions ou de celui d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- L'annulation éventuelle des actions sous réserve de l'autorisation donnée dans la quatorzième résolution.

Les opérations ci-dessus décrites pourront être effectuées par tout moyen compatible avec la loi et réglementation en vigueur applicable aux sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur Alternext.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 23 euros, et le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de l'autorisation ne pourra excéder 10% du capital de la société arrêté au 8 avril 2014, ce qui correspond à 429.552 actions. Sur la base d'un cours maximum de 23 euros, l'investissement théorique maximum ressort à 9.879.696 euros.

Vous donneriez au Conseil d'Administration avec faculté de délégation, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet ;

- De passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, conformément à la réglementation boursière en vigueur ;
- D'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration donnerait aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle, les informations relatives aux achats, aux transferts ou aux cessions d'actions ainsi réalisées.

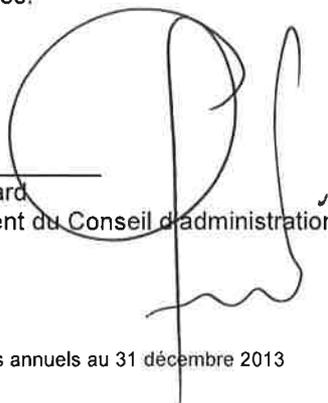
L'autorisation serait consentie pour une durée de dix-huit mois, et prendrait donc fin le 10 décembre 2015. Elle remplacerait l'autorisation précédemment accordée par l'Assemblée Générale du 11 juin 2013.

XXV) RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

Nous vous renvoyons au rapport du conseil d'administration présenté à l'assemblée générale extraordinaire s'agissant des résolutions à caractère extraordinaire visant à renouveler certaines délégations facilitant la réalisation d'opérations financières éventuelles.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le 8 avril 2014


M. Jean Philippe Girard
En qualité de Président du Conseil d'administration de la Société

**ANNEXE A - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE
EN COURS DE VALIDITE DE LA SOCIETE (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)**

	Durée de validité à compter du 12 juin 2012	Plafond autorisé en valeur nominale	Utilisation faite des délégations en cours d'exercice
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider soit (i) l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit au titre de créance, soit (ii) l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou prime.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou de titres financiers donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé.	26 mois	Jusqu'à 20% du capital social. Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire dans le cadre d'une émission, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital décidées dans le cadre des délégations de compétence susvisées.	26 mois	15% de l'émission initiale concernée*	
Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.	38 mois (à compter de l'AG du 23/12/2010)	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	

Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et des dirigeants de la Société ou de ses filiales.	38 mois (à compter de l'AG du 23/12/2010)	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles, à libérer en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservées aux salariés adhérents au Plan d'Epargne Entreprise existant ou à instituer à l'initiative de la Société	5 ans (à compter de l'AG du 23/12/2010)	40.000 euros	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société.	18 mois (à compter de l'AG du 11/06/2013)	Jusqu'à 10% des actions composant le capital social	
Autorisation donnée au conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions propres.	24 mois (à compter de l'AG du 11/06/2013)	Jusqu'à 10% des actions composant le capital social	

Note : les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de Commerce.

* Le montant du plafond autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé fixé à 25.000.000 euros.

ANNEXE B - TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Article R. 225-102 du Code de Commerce)

	31/03/2010	31/03/2011	31/12/2011 (9 mois)	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	429 552	429 552	429 552	429 552	429 552
Nombre d'actions émises	4 295 521	4 295 521	4 295 521	4 295 521	4 295 521
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	41 325 112	43 187 356	33 394 788	45 707 379	49 979 380
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 147 871	3 578 031	3 531 062	4 579 249	5 718 684
Impôts sur les bénéfices	715 435	798 728	895 659	1 022 241	1 209 720
Participation des salariés au titre de l'exercice	100 462	228 743	253 664	222 539	255 860
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 856 658	2 884 969	1 895 411	2 321 636	2 554 497
Résultat distribué	859 104	859 104			
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,78	0,59	0,55	0,78	0,99
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,43	0,67	0,44	0,54	0,59
Dividende distribué à chaque action	0,20	0,20	0,20		
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	118	124	130	130	129
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 213 184	4 404 060	3 490 542	4 710 153	5 005 418
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 977 978	2 122 798	1 653 018	2 222 577	2 414 056

* 0,27€ par action proposés à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes du 27 septembre 2007, suite à l'augmentation de capital constatée par le Conseil d'Administration le 15 mai 2007 (émission de 528 801 actions, soit un total de 4 295 521 actions).

** Suite à l'introduction en bourse le 3 avril 2007, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 52 880 euros par la création de 528 801 actions.



**Rapport spécial des Commissaires
aux Comptes sur les conventions
réglementées**

SA EUROGERM

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013**

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy

21000 DIJON

SA EUROGERM
Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON 349 927 012
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Convention autorisée au cours de l'exercice

- **Contrat de prestations informatiques**

- **Entité cocontractante : INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT**

(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et associé indirectement de la société Informatique Minute Développement).

Conformément à la convention de prestations informatiques conclue le 30 juillet 2010, votre société a demandé à la SARL INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT de réaliser une prestation de mise en place et de développement d'un ERP (Entreprise Ressource Planning) au sein de votre société. Le budget global de ce développement approuvé par votre Assemblée Générale s'élevait à 610.000 euros hors taxes).

50.000 euros de dépenses complémentaires ont été accordées par votre société sur l'exercice, et ont fait l'objet d'un avenant au contrat.

(Conseil d'Administration du 2 octobre 2013)

À ce titre les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice par la société INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT, se sont élevées à la somme de 151.050 euros hors taxes. Le montant cumulé facturé au 31 décembre 2013 s'élève à 569.050 euros hors taxes.

Convention autorisée depuis la clôture de l'exercice

Nous avons été avisés de la convention suivante, autorisée depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

- **Contrat de prestations informatiques**

- **Entité cocontractante : INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT**

(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et associé indirectement de la société Informatique Minute Développement).

Dans le cadre de la convention de prestations informatiques décrite au paragraphe ci-avant, un budget complémentaire de 50.000 euros hors taxes a été accordé par votre société et a fait l'objet d'un avenant au contrat.

(Conseil d'Administration du 5 février 2014)

Suite à cet avenant signé à ce jour mais qui n'a pas eu d'impact sur les comptes 2013 de votre société, le budget global de l'ERP s'élève à 710.000 euros hors taxes.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Contrat de mandataire social

(Personne concernée : Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué d'EUROGERM)

Votre société a conclu le 8 juillet 2009 un avenant au contrat de mandataire social avec Monsieur Benoît HUVET en qualité de Directeur Général Délégué.

Les principales caractéristiques de cet avenant sont les suivantes :

- La rémunération fixe annuelle brute passe à 120.000 euros, payable en 12 mensualités égales. Les autres caractéristiques du contrat demeurent inchangées :*
- En cas de rupture du mandat social à l'initiative du Directeur Général Délégué et en contrepartie de l'engagement de non-concurrence pendant une durée de 36 mois, il percevra une indemnité correspondant à 18 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçue dans la société EUROGERM.*
- En cas de révocation de ses fonctions de Directeur Général Délégué, il percevra une indemnité forfaitaire correspondant à 30 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçues dans la société EUROGERM.*
- A cette partie fixe s'ajoute une partie variable d'un montant brut égal à 5 % du résultat courant des entreprises intégrées avant impôt sur les sociétés du groupe EUROGERM.*

La rémunération brute globale versée à Monsieur Benoît HUVET au titre de l'exercice, s'est élevée à la somme de 404.386 euros.

2) Contrat de sous-location

- Entité cocontractante : CREALIM SOLUTIONS SAVEUR

(Personnes concernées : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et Président de la société CREALIM SOLUTIONS SAVEUR et Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué d'EUROGERM et Directeur Général de la société CREALIM SOLUTIONS SAVEUR)

Conformément au contrat de sous location de janvier 2009, votre société donne en location à la SAS CREALIM SOLUTIONS SAVEUR des locaux nécessaires à son exploitation d'une superficie de 75m² sis à SAINT APOLLINAIRE (21).

Les loyers au titre de l'exercice 2013 se sont élevés à 6,288 euros hors taxes.

3) Contrat de bail

- Entité cocontractante : INFORMATIQUE MINUTE DEVELOPPEMENT

(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et associé indirectement de la société Informatique Minute Développement).

À ce titre, votre société donne en location à la SARL Informatique Minute Développement des locaux nécessaires à son exploitation d'une superficie de 25m² situés à Quetigny (21) 5 rue des Artisans, pour un montant mensuel initial de 245 euros hors taxes. Le loyer fait l'objet d'une révision annuelle en fonction de l'indice de l'INSEE du coût de la construction.

Les loyers et charges locatives afférents au titre de l'exercice 2013 se sont respectivement élevés à 3.996 euros hors taxes et 2.083 euros hors taxes.

(Conseil d'Administration du 2 octobre 2012)

- Entité cocontractante : SARL ACG

(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et gérant de la SARL ACG)

À ce titre, votre société donne en location à la SARL ACG des locaux nécessaires à son exploitation d'une superficie de 96m² situés à Quetigny (21) 5 rue des Artisans, pour un montant mensuel initial de 800 euros hors taxes. Le loyer fait l'objet d'une révision annuelle en fonction de l'indice de l'INSEE du coût de la construction.

Les loyers et charges locatives afférents au titre de l'exercice se sont respectivement élevés à 12.261 euros hors taxes et 5.591 euros hors taxes.

(Conseil d'Administration du 2 octobre 2012).

- **Entité cocontractante : SCI GIMY**

(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et gérant de la SCI GIMY)

Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} avril 2005, votre société prend en location auprès de la SCI GIMY des bureaux commerciaux d'une superficie de 80m² sis à PARIS (75016).

Les loyers se sont élevés à 68.668 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 1.293 euros.

Un dépôt de garantie de 8.800 euros a été versé par votre société.

- **Entité cocontractante : SCI JULLENSIAD**

(Personne concernée : Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué d'EUROGERM et gérant de la SCI JULLENSIAD)

a) *Conformément au contrat de location prenant effet en date du 16 mai 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD un appartement à usage d'habitation d'une superficie de 29m² sis à DIJON.*

Les loyers se sont élevés à 7.272 euros au titre de l'exercice.

Un dépôt de garantie de 500 euros a été versé par votre société.

b) *Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} octobre 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD des bureaux commerciaux d'une superficie de 79m² sis à RAMBOUILLET.*

Les loyers se sont élevés à 17.148 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 426 euros.

Un dépôt de garantie de 1.100 euros a été versé par votre société.

4) **Contrat de prestations de conseils et assistance**

- **Entité cocontractante : SARL ACG**

(Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et gérant de la SARL ACG)

La SARL ACG facture à votre société des prestations de conseils et assistance en matière de définition de la stratégie, de la politique commerciale et marketing. Conformément au contrat de prestations de conseils applicable à compter du 2 février 2007, ces prestations sont rémunérées moyennant une redevance mensuelle égale à 1,2 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par votre société.

Les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par la société ACG, se sont élevées à la somme de 596.866 euros hors taxes.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 24 avril 2014
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C.

Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT


Jérôme BURRIER